

SOMMAIRE

QUAND LE TRAVAIL ABÎME LA SANTÉ

LES OUBLIÉS DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE : ENFIN MISE EN LIGNE !

INTERVIEW MEGGIE GRAVADE

FOCom constate que les chiffres présentés lors du dernier CSE de la DEXCIL sont sans équivoque : trop d'agents paient chaque jour de leur santé les exigences de la production.

En 2025, 251 accidents du travail ont été recensés dans les PIC, dont 72 accidents de trajet. Plus révélateur encore, 70,4% des accidents avec arrêt sont liés à la manutention, tandis que 90 % des maladies professionnelles trouvent leur origine dans les gestes répétitifs et les postures de travail.

Ces données ne doivent pas être considérées comme une simple statistique. Elles traduisent les difficultés quotidiennes rencontrées par les postiers qui assurent le traitement du courrier et des colis. Lever, porter, pousser, tirer, répéter les mêmes gestes des centaines, parfois des milliers de fois au cours d'une vacation : cette pénibilité laisse des traces.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont désormais omniprésents dans les PIC. Tendinites, lombalgies, syndrome du canal carpien, douleurs chroniques ou restrictions médicales rythment le parcours de nombreux collègues. Pour certains, ces pathologies entraînent des arrêts de travail prolongés, des reclassements, voire une inaptitude définitive. Derrière chaque dossier se cache une personne dont la vie professionnelle, mais aussi personnelle, est profondément affectée.

Pour FOCom, cette situation n'a rien d'une fatalité. La prévention ne peut se résumer à quelques affiches de sensibilisation ou à des rappels de bonnes pratiques. Elle doit se traduire par des mesures concrètes et durables.

L'une des premières réponses réside dans le respect effectif de la matrice d'affectation, sujet porté par FOCom. Une véritable rotation des postes permet de limiter l'exposition prolongée aux mêmes contraintes physiques, de répartir les efforts entre les équipes et de réduire significativement les risques de TMS. Cette organisation du travail ne doit pas rester théorique : elle doit être appliquée partout où elle est prévue.

Mais cela ne suffit pas. **FOCom demande également la poursuite des investissements dans les équipements de manutention, l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et une organisation qui prenne réellement en compte les capacités physiques des agents.** La prévention doit être pensée en amont, avant que les blessures ne surviennent. Chaque accident évité représente une souffrance épargnée. Chaque maladie professionnelle prévenue permet de préserver une carrière, une santé et parfois une vie familiale. Investir dans les conditions de travail n'est pas une dépense : c'est une responsabilité.

FOCom continuera d'intervenir dans toutes les instances pour que la santé des personnels cesse d'être la variable d'ajustement des impératifs de production. Les agents des PIC méritent des conditions de travail à la hauteur de leur engagement quotidien. Parce que derrière chaque colis traité et chaque courrier distribué, il y a avant tout des hommes et des femmes dont la santé doit rester une priorité absolue.



QUAND
LE TRAVAIL
ABÎME
LA SANTÉ



LES OUBLIÉS DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Ils assurent chaque jour le fonctionnement des PIC, ils travaillent de nuit, manipulent des charges, enchaînent les gestes répétitifs et s'adaptent en permanence aux contraintes de la production. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'évolution professionnelle, les agents de production restent trop souvent les grands oubliés.

La campagne de promotions 2026 le confirme une nouvelle fois. Malgré un nombre important de candidatures et de collègues remplissant les conditions d'accès, les promotions vers le grade II.1 « agent de production » demeurent extrêmement limitées. Une situation qui nourrit un sentiment d'injustice et de manque de reconnaissance largement partagé sur le terrain.

Cette année encore, les règles d'accès aux promotions évoluent. Désormais, le parcours dépend davantage d'une proposition du manager, d'un entretien spécifique puis d'une validation lors des revues de personnel, en lien avec les structures fonctionnelles nationales. Si ces nouvelles modalités se veulent plus structurées, elles ne doivent pas conduire à rendre les promotions encore plus rares ou plus difficiles à obtenir.

FO Com s'interroge : comment expliquer que des agents indispensables au fonctionnement des PIC voient si peu leurs compétences reconnues ?

Chaque jour, ils assurent la continuité de l'activité dans des conditions exigeantes, marquées par la manutention, les horaires décalés, le travail de nuit et une pénibilité physique bien réelle. Leur engagement mérite autre chose que des perspectives d'évolution limitées.

FO Com attire également l'attention sur la situation des collègues bénéficiant d'une RQTH, de restrictions médicales ou d'une inaptitude partielle. Ces situations ne remettent en cause ni leurs compétences, ni leur expérience, ni leur investissement professionnel. Elles ne doivent jamais devenir un frein à une promotion ou à une évolution de carrière. L'égalité des chances doit être une réalité pour tous les agents, sans distinction.

L'évolution professionnelle ne peut pas reposer uniquement sur quelques opportunités. Elle doit constituer une véritable politique de reconnaissance des compétences acquises sur le terrain. Les agents de production développent un savoir-faire, une polyvalence et une expérience qui doivent être pleinement valorisés.

FO Com demande à La Poste d'augmenter significativement le nombre de promotions destinées aux agents de production, sans oublier les possibilités d'accès aux autres grades et aux autres fonctions. Nous revendiquons également des critères d'évaluation plus transparents, plus objectifs et davantage en phase avec la réalité des métiers.

ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE : ENFIN MISE EN LIGNE !

L'allocation de rentrée scolaire a enfin été mise en ligne sur le site Up Kalidéa du CSE Central. Ne ratez pas ce coup de pouce pour bien préparer la rentrée. L'ergonomie une nouvelle fois, n'est pas simple !

FO Com vous guide pas à pas pour pouvoir bénéficier de cette aide.

Prérequis

- » Quotient familial (revenu fiscal de référence/nb de parts fiscales) inclus dans la Tranche 1 ($\leq$ à 7 900€) ou 2 ($>$ 7 900 € $\leq$ 10 100 €)*
- » Avoir un compte validé sur la plateforme Up Kalidéa + avoir déclaré ses enfants à charge
- » Disposez du certificat de scolarité de chaque enfant scanné

* Si votre enfant est orphelin de son parent postier, ou si vous êtes ayant droit de postier ou postière veuf, veuve ou tuteur d'un enfant orphelin, l'allocation n'est pas soumise au quotient familial et est plus importante, rapprochez-vous de vos correspondants FOCom.

Nature de l'aide

Tranches	Primaire	Collège	Lycée	Études Supérieures
Tranche 1	70 €	145 €	175 €	955 €
Tranche 2				870 €

Comment bénéficier de la prestation ?

1. Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe sur la plateforme : CSE CENTRAL DE LA POSTE - Accueil
 2. Pour chaque enfant, ajoutez le certificat de scolarité à votre profil
 - i. Cliquez sur votre nom
 - ii. Choisissez le menu « Fiche Profil »
 - iii. Cliquez à gauche sur « Famille »
 - iv. Pour chaque enfant et pour l'année scolaire 2026-2027, cliquez sur le bon bouton « téléchargez », pour enregistrer le certificat : attention à l'année scolaire choisie !
 3. Dans le menu « VOS REMBOURSEMENTS SUR FACTURE », choisissez la rubrique « Rentrée Scolaire 2026 / 2027 »
 4. Ouvrez le dossier qui convient à votre situation
 5. Remplissez le formulaire :
 - v. Choix du bénéficiaire = l'enfant concerné
 - vi. Choix de la formule en fonction du niveau d'étude (vous obtenez ainsi le montant de l'aide)
 - vii. Date de la demande : mettez la date du jour
 - viii. Date de début d'activité : saisissez la date de rentrée de l'année scolaire pour laquelle vous demandez l'allocation
 - ix. Date de fin d'activité : saisissez la date de fin d'année scolaire de l'année scolaire pour laquelle vous demandez l'allocation
 - x. Saisissez le montant de l'allocation correspondant au niveau scolaire (montant visible en ii)
- ➔ Recommencez autant de fois que nécessaire : pour chaque enfant !

**PARCE QUE CHACUN COMPTE, FO COM VEILLE À CE QUE
TOUS PUISSENT BÉNÉFICIER DES AIDES ET AVANTAGES ASC.**



Interview Meggie GRAVADE

Représentante de Proximité PIC de CESTAS

BONJOUR MEGGIE, PEUX-TU TE PRÉSENTER EN QUELQUES LIGNES ?

Je m'appelle Meggie GRAVADE, je travaille à la PIC de Bordeaux Cestas depuis 2022. J'ai commencé en tant que contrat GEL puis j'ai signé le CDI en 2024. En 4 ans j'ai eu une formation très complète et mon champ de compétences est varié, tournant sur chaque îlot de la PIC. Des responsabilités syndicales m'ont très vite été confiées, animations, formations, référente et enfin RPX pour FOCom.

POURQUOI AVOIR CHOISI FO ?

FO m'est tombé dessus par hasard et le hasard a bien fait les choses. Toute nouvelle dans le syndicat je ne savais pas trop où je mettais les pieds. Au final je me retrouve en FO, dans sa manière de venir en aide aux agents, dans sa façon d'aborder les négociations avec la Direction et dans sa neutralité politique.

QUELLES SONT TES ACTIONS AU QUOTIDIEN ?

Mon champ d'action est plutôt large, je fais mon tour terrain deux jours par mois en passant sur tous les flux pour pouvoir être en contact avec le plus d'agents possible. J'anime les HIS avec le Délégué Syndical et le DSCO. Je participe aux différents groupes de travail, donnant ainsi ma vision sur diverses situations et contribue à l'amélioration de la vie de la PIC. Dès qu'on me remonte une problématique, j'interviens et j'alerte la Direction. J'ai activement participé aux récentes négociations OTT (organisation du temps de travail), j'ai pu ainsi défendre la vision des agents et leur relayer les informations et changements à venir.

ON EST QUASIMENT À MI MANDAT, PEUX TU ME FAIRE UN PREMIER BILAN EN TANT QUE REPRÉSENTANTE DE PROXIMITÉ (RPX) ?

En 2 ans j'ai fait au mieux pour être présente pour les agents, relayant leurs différentes problématiques et m'assurer de les mettre en contact avec la bonne personne pouvant les aider. Mais aussi leur apporter des réponses de mon côté. Il y a encore du chemin à parcourir et je souhaite continuer à améliorer le quotidien des agents de la PIC.

COMMENT AS-TU VÉCU LA PÉRIODE DES INCENDIES ET LA FERMETURE DU SITE ?

Cette période a été plutôt stressante, impossible de retourner au travail. Tous les jours je suivais les actualités la boule au ventre. Ayant été évacuée de mon domicile, j'avais peur de ne pas retrouver mon chez moi et de voir mon « gagne-pain » partir en fumée. J'ai pris à cœur de faire le lien entre la Direction et le maximum de mes collègues impactés également, pour les informer aussi vite que possible des dernières infos et de la réouverture de notre PIC.

**FLASHEZ LE QR CODE POUR VOIR
LA LISTE DE VOS RÉFÉRENTS PIC**

